

POSTULAT

Auteur Emmanuel Chassot, PDCC, Damien Raboud (suppl.), UDC, Stève Delasoie, PLR, et Florentin Carron, PDCB
Objet Pour une reconnaissance de la Fête des pères
Date 09.03.2018
Numéro 2.0235

Depuis 2007, la Fête des pères est officielle en Suisse le premier dimanche de juin, or cette officialité semble quelque peu méconnue en Valais, puisque rares sont les enfants qui rentrent de l'école à la veille de cette fête avec un bricolage pour leur père, contrairement à la Fête des mères.

Aujourd'hui, chacun essaie de valoriser l'égalité entre homme et femme, près de 50% des unions finissent par une séparation et les enfants sont bien loin de se retrouver face à cette égalité. Tous les enfants ont un père et une mère et la reconnaissance demandée va dans le sens de la préservation des liens familiaux.

Afin de mieux officialiser cette Fête des pères, nous demandons que le Bureau de l'égalité et le Service de l'enseignement s'engage activement pour que les enfants aient autant d'encouragement à avoir une reconnaissance envers leur père qu'envers leur mère.

Conclusion

Nous demandons que le Bureau de l'égalité et le Service de l'enseignement collabore activement à l'officialisation et à la reconnaissance de la Fête des pères dans le canton du Valais.